

lettre d'information

publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 9 - Juin 2012

Sur le blog Joconde

Ce trimestre, le [blog de Joconde](#) a particulièrement mis l'accent sur les méthodes d'inventaire, aussi bien par des articles pratiques qu'à travers les témoignages de professionnels de musées.

[Faut-il parapher le registre d'inventaire informatisé ?](#)

[L'édition informatisée de l'inventaire au musée des Avelines, musée d'art et d'histoire de Saint-Cloud](#)

[Inventaire réglementaire : le cas du musée des arts décoratifs de Bordeaux](#)

[Informatiser les ensembles d'objets](#)

[L'informatisation des collections du musée national de porcelaine à Limoges](#)

[Collectionnez les fiches professionnelles Joconde !](#)

Cet espace est le vôtre : abonnez-vous, réagissez à ces articles et partagez votre expérience !

Nouveaux musées partenaires

Durant les mois de mars, avril et mai 2012, 6.363 [nouvelles notices](#) ont été reversées. Trois nouveaux [musées](#) ont rejoint Joconde : le musée de Préhistoire des Gorges du Verdon de Quinson, le musée Denys-Puech de Rodez et le musée municipal de Saint-Dizier.

Zooms du trimestre



A la conquête de l'air



Mignard le Romain



Le paon, roi des oiseaux

Mettre en oeuvre l'édition informatisée réglementaire de registres d'inventaire

L'édition informatisée réglementaire de registre d'inventaire d'un musée de France est une possibilité autorisée par [l'arrêté du 25 mai 2004 \(articles annexes 1d et 4c\)](#). Ses grands principes, son opportunité et sa faisabilité sont explicités dans la [méthode d'inventaire informatisé](#). Le nouveau document « [Mettre en oeuvre l'édition informatisée réglementaire de registres d'inventaire muséaux](#) » détaille les spécifications qui concernent la composition, l'impression, la reliure, le paraphage et la conservation du registre, qu'il soit mis au point grâce à l'extraction d'une simple base de données ou grâce au module réglementaire validé d'un outil de gestion de collections. Pour la reliure, notre équipe a bénéficié des précieux conseils de Jean-Loup Fossard, expert-reliure à la Bibliothèque nationale de France.

Ajout d'informations sur la préparation du procès-verbal de récolement

Le [récolement décennal peut être informatisé](#) du début à la fin. Les musées doivent restituer leurs résultats de campagne dans des procès-verbaux qu'il convient de [préparer dès la saisie des fiches](#).

Journée professionnelle sur l'informatisation, la numérisation et la mise en ligne des collections des musées de France



Journée professionnelle "Informatisation, numérisation et mise en ligne des collections"
8 juin 2012 Auditorium de la CNHI © Carine Prunet

Cette [journée professionnelle](#), organisée par la sous-direction des collections du service des musées de France, a réuni près de deux cents représentants de musées de France, le 8 juin dernier, à l'auditorium de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, à Paris.

Depuis une décennie, l'informatisation des collections a connu une soudaine accélération. L'offre logicielle a beaucoup évolué et l'informatique vient désormais à l'appui des diverses activités de la vie d'un musée. Les images numériques occupent une place essentielle dans ces processus, mais seul un infime pourcentage de ces images est en ligne. Pourtant, on assiste à une multiplication des bases de données, mais cette offre répond-elle aux souhaits des publics qui veulent participer plus étroitement à la vie du musée, à la découverte, voire à l'appropriation virtuelle des collections ?

Ainsi que l'a rappelé le sous-directeur des collections en introduction de cette journée, l'objectif n'était pas d'épuiser un sujet aussi vaste, et en permanente évolution, mais de susciter les échanges entre professionnels afin de dresser un bilan utile à tous, équipes scientifiques des musées, chercheurs, publics.

La matinée avait pour objet de dresser un état des lieux pour ce qui concerne les outils de gestion des collections, la mise en ligne des collections et les questions juridiques liées à cette mise en ligne.

L'après-midi, deux tables-rondes ont permis d'aborder des cas concrets. Les exposés de la première table-ronde illustraient différentes étapes d'informatisation et de mise en ligne : inventaire réglementaire, chantier des collections, documentation, publication en ligne et enfin usage des technologies innovantes sur site. Au cours de la seconde table-ronde, le sujet de la mise en ligne a été présenté du point de vue d'un musée et d'un réseau de musées, puis d'un chercheur et d'une universitaire.

Conformément au parti-pris dans les pages professionnelles du site Joconde, l'accent était mis sur l'organisation, les méthodes et les processus. A aucun moment n'ont été cités ou comparés les produits qui équipent le marché français ou étranger.

Les présentations ainsi que les échanges entre participants seront prochainement mis en ligne sur le site Joconde (vous en serez informés via le blog Joconde). Nous souhaitons qu'ils puissent bénéficier à l'ensemble des musées de France, à l'heure où la ministre de la culture et de la communication entend faire du numérique l'une de ses stratégies prioritaires.